

Offre de formations 2013
pour les collectivités des
Pyrénées-Orientales
sur le développement durable
des Territoires



Le mot de la Présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales et du Délégué Régional du CNFPT

Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales est fortement impliqué auprès des agents de la collectivité, pour leur projet de carrière et de formation. C'est donc naturellement un partenaire privilégié du CNFPT des Pyrénées-Orientales.

Ainsi, quand il s'agit de mettre en place des formations sur le développement durable, fer de lance de la politique départementale, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales s'engage d'autant plus avec le CNFPT.

Depuis la création de la commission développement durable, les actions se multiplient au sein de l'institution et aussi sur l'ensemble du territoire départemental, convaincue de la nécessité d'unir nos efforts pour relever ensemble le défi du développement durable et équitable.

Forts de la réussite du Comité Départemental de Développement Durable, réseau d'échanges et de mutualisation d'expériences, que j'ai créé en 2011, nous souhaitons, avec la majorité départementale, aller de l'avant, innover et renforcer cette dynamique.

C'est pourquoi, en partenariat étroit avec l'Antenne Départementale des Pyrénées-Orientales du CNFPT, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales développe une offre de formations territorialisée sur le développement durable dédiée aux collectivités du département.

Une double ambition :

- permettre aux agents et élus que vous êtes d'acquérir toujours plus de compétences et de connaissances sur le développement durable,
- aider les collectivités locales à s'inscrire dans une dynamique de progrès.

J'ai donc l'immense plaisir de vous inviter à prendre connaissance de cette offre de formations, qui constitue une première en région Languedoc-Roussillon.

Je vous invite également à la diffuser auprès de l'ensemble des élus et de vos agents pour permettre à chacun d'en tirer profit et d'être acteur du changement, dans la proximité et pour la qualité de vie dans notre département des Pyrénées-Orientales.

Hermeline MALHERBE
Présidente du Conseil Général
des Pyrénées-Orientales

Dans le droit fil du Projet National de développement du CNFPT et de sa déclinaison régionale, la Délégation Régionale Languedoc-Roussillon a établi un partenariat avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Ce Partenariat de Formation Professionnelle Territorialisée (PFPT) met la priorité sur la démarche de développement durable.

Le Comité de Développement Durable Départemental (C3D), créé à l'initiative de la Présidente du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, a pour mission d'accompagner les collectivités du département dans la mise en place d'actions en faveur du développement durable, qu'elles soient engagées dans un Agenda 21 ou pas.

La formation des agents de ces collectivités est un levier fort pour aider au changement de pratiques. Suite à un travail de préparation entre le C3D et les équipes du CNFPT, nous sommes à même de vous proposer un dispositif de formation susceptible de répondre aux attentes des collectivités engagées en faveur du développement durable.

Je mise sur une large mobilisation des acteurs du territoire sur ce dispositif.

Jacques CRESTA
Délégué Régional du CNFPT
Député, Vice Président du
Conseil Régional Languedoc-Roussillon

Sommaire

Repères sur l'offre de formations 2013 sur le développement durable	p. 3
--	------

Domaine 1

Repères sur les démarches de développement durable et d'Agenda 21 local

- Sensibilisation au développement durable et démarches d'éco-responsabilité en collectivité p. 4
- Animation d'une démarche de développement durable et mobilisation des acteurs..... p. 5

Domaine 2

Exemplarité des collectivités

- Démarche "Zéro-pesticide" dans les espaces publics p. 6
- Mise en place d'une démarche d'exemplarité et des éco-gestes dans les services techniques..... p. 7
- Commande publique éco-responsable..... p. 8

Domaine 3

Énergie

- Conducteur de chaufferies automatiques bois..... p. 9
- Les bases d'une gestion économe de l'énergie en petites collectivités..... p. 10

Modalités pratiques	p. 11
----------------------------------	-------

Repères sur l'offre de formations 2013 sur le développement durable

REPÈRES

DOMAINE 1 :
DÉMARCHE DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Les ambitions de ces formations dédiées au développement durable ...

- **Compléter les outils mis en place par le Comité Départemental de Développement Durable** en proposant, en plus des réunions d'échanges, des temps de formations collectives aux élus et aux agents
- **Délocaliser l'offre de formations** habituellement proposée à Montpellier sur différentes communes du département pour permettre au plus grand nombre d'y participer
- **Adapter le contenu des formations** pour répondre aux besoins et aux attentes des collectivités des Pyrénées-Orientales
- **S'appuyer sur des témoignages d'élus ou d'agents** de collectivités des Pyrénées-Orientales pour illustrer le contenu des formations et disposer de retours d'expériences concrets

Des formations sur des thèmes variés ...

- **7 formations** proposées pour cette offre 2013 réparties en **3 grands domaines** :
 - Démarche de développement durable et Agenda 21 local
 - Exemplarité des collectivités
 - Energie
- Des thèmes variés pour constituer **une offre "globale"** et répondre autant que possible **aux besoins des collectivités en matière de développement durable**

Des formations inscrites dans l'offre de service public du CNFPT ...

- Cette offre de formations 2013 s'inscrit dans le cadre du partenariat engagé entre le Conseil Général et le CNFPT.

Des formations ouvertes à un public élargi ...

- Parce que les collectivités n'ont pas toutes les moyens humains leur permettant de s'engager dans une démarche de développement durable ou d'Agenda 21 local,
- Parce que les élus sont des acteurs essentiels d'une démarche de développement durable ou d'Agenda 21 local,

Ces formations sont ouvertes :

- **aux agents**
- **et également aux élus**

DEMARCHE DE DD ET AGENDA 21 LOCAL

Sensibilisation au DD
Animation et mobilisation

ENERGIE

Gestion de l'énergie
Chaufferie bois

EXEMPLARITE DES COLLECTIVITES

Achats responsables
Démarche Zéro Pesticide
Eco-gestes

Sensibilisation au développement durable et démarches d'éco-responsabilité en collectivité

REPÈRES

Durée : 1 jour
Date : 23 / 05 / 2013
Lieu : Sorède
Code stage référence : O1DDM

Publics

- Elus, Directeurs Généraux de services, Secrétaires de mairie, Chargés de mission DD, agents administratifs ou techniques, ...
- Module introductif proposé à toutes les personnes ne disposant pas des "pré-requis" en matière de développement durable

Objectifs

- Répondre aux préoccupations suivantes : Quels sont les enjeux d'une démarche de développement durable ? Comment renforcer l'exemplarité des collectivités ? Comment faire en sorte que les actions et les projets intègrent autant que possible les finalités du développement durable ? Comment mobiliser les élus et les agents autour des démarches de développement durable et d'Agenda 21 local ?
 - Identifier et analyser les enjeux et concepts du développement durable
 - Connaître les obligations des collectivités territoriales en matière de développement durable
 - Repérer les différents acteurs et outils du développement durable
 - Identifier les actions concrètes relevant du développement durable

Contenu et indications de programme

- Le développement durable :
 - Empreinte écologique et perception des enjeux
 - Définition, histoire et représentations sur le développement durable
 - Des enjeux globaux aux enjeux locaux : situation sur les territoires des participants
- Les politiques globales de développement durable : éco-responsabilité, Agenda 21 local
 - Principes de base et méthodologies
 - Quelle place pour les services, quelle place pour les cadres ?
 - Quelles pratiques déjà engagées par les collectivités (des participants) ?
 - Quelles marges de manœuvre et quels leviers ?

Intervenants pressentis

- DIFED Montpellier pour les apports théoriques et méthodologiques, l'animation pédagogique.
- Témoignage : Commune de Sorède (Agenda 21 local reconnu)

Conseiller Formation référent

- Alain MONDETEGUY
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 62

DOMAINE 1 :
DÉMARCHES DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Animation d'une démarche de développement durable et mobilisation des acteurs

REPÈRES

Publics

- Élus,
- Directeurs Généraux des Services,
- Secrétaires de Mairie,
- Chargés de mission DD,
- Agents des services administratifs ou techniques
- ...

Objectifs

- Répondre aux préoccupations suivantes : Comment renforcer l'exemplarité des collectivités ? Comment mobiliser les élus et les agents autour des démarches de développement durable et d'Agenda 21 local ? Comment mobiliser les acteurs du territoire autour de ce projet fédérateur ?
- Acquérir la méthodologie pour lancer et mettre en œuvre un projet territorial de développement durable
- S'appropriier les retours d'expériences et les outils qui y sont liés
- Être en capacité d'organiser la mobilisation et la concertation des agents de la collectivité, des acteurs institutionnels, économiques et associatifs du territoire mais aussi de la population pour contribuer au décloisonnement, à la mise en synergie des savoir-faire et faciliter l'ancrage territorial de la démarche

Durée : 1 jour

Date : 20 / 06 / 2013

Lieu : Cabestany

Code stage référence : SX408

Contenu et indications de programme

- Les facteurs clés d'une démarche de développement durable
- L'organisation de la gouvernance interne
- La mobilisation et la participation (interne et élargie)
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation, de concertation, de communication
- L'amélioration continue et l'évaluation partagée
- La mise en place de la transversalité en interne pour rassembler élus et agents autour d'un projet commun (atelier) ?

Intervenants pressentis

- DIFED Montpellier pour les apports théoriques et méthodologiques, l'animation pédagogique
- Témoignage : Commune de Cabestany (Agenda 21 local reconnu)

Conseiller Formation référent

- Alain MONDETEGUY
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 62

DOMAINE 1 :
DÉMARCHE DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Démarche "zéro Pesticide" dans les espaces publics

REPÈRES

DOMAINE 1 :
DÉMARCHE DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Publics

- Élus
- Agents polyvalents des petites communes et tous agents des services techniques et activités connexes
- Agents de maîtrise et encadrement de proximité des mêmes services
- ...

Objectifs

- Identifier les principes, les enjeux économiques, sanitaires et environnementaux et le cadre réglementaire de la démarche "Zéro Pesticide"

Contenu et indications de programme

- Les risques et les impacts des produits phytopharmaceutiques (PPP) ; la situation et les enjeux locaux
- La réglementation actuelle et celle d'Ecophyto 2018, Certiphyto
- Les enjeux de la protection de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau
- Les principes de la gestion différenciée
- Le Plan communal de désherbage et les pratiques alternatives de désherbage : mise en œuvre et facteurs de succès ; visite et démonstration de matériel (sous réserve, présentation, sur site, du PAPPH de la commune d'Alénia)

Durée : 1 jour

Date : 12 / 09 / 2013

Lieu : Alénia

**Code stage référence :
SXYOD, SXYOH**

Intervenants pressentis

- ENFORA : méthodologie, animation pédagogique
- Cécile ROUSSEL, Chargée de mission « Pesticides », Conseil Général des Pyrénées-Orientales : réglementation et enjeux locaux
- Témoignage : Commune d'Alénia, engagée dans un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

Conseiller Formation référent

- Alain MONDETEGUY
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 62

Mise en place d'une démarche d'exemplarité et des éco-gestes dans les services Techniques

REPÈRES

DOMAINE 1 :
DÉMARCHE DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Durée : 2 jours
Date : 19 et 20 / 09 / 2013
Lieu : Perpignan (CG66)
Code stage référence : ECOGE

Publics

- Élus
- Agents polyvalents des petites communes et tous agents des services techniques et activités connexes
- Agents de maîtrise et encadrement de proximité des mêmes services
- ...

Objectifs

- Comprendre les tenants et aboutissants d'une démarche d'exemplarité au sein de la collectivité
- Adopter une démarche éco-responsable dans ses activités, en concertation et en coordination dans son service et sa collectivité

Contenu et indications de programme

- L'éco-responsabilité en collectivité : principes du développement durable, responsabilités individuelles et collectives, risques environnementaux, éco-produits et éco-services

- Les méthodes de mise en œuvre dans les activités techniques : chantiers propres, déchets d'activité, véhicules, bâtiments, énergie, eau, espaces verts, déplacements, achats, ... :

- les impacts sur l'environnement
- les choix des éco-gestes appropriés
- les outils pratiques de communication, d'information et de mise en œuvre commune dans les équipes

Intervenants pressentis

- Elisabeth DELEUZE, et / ou Jean-Marie MOLLET ou Franck QUENAULT, Conseil Général des Bouches du Rhône (binôme de formateurs)
- Témoignage : Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Conseiller Formation référent

- Alain MONDETEGUY
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 62

Commande publique éco-responsable

Durée : 1 jour
Date : 03 / 10 / 2013
Lieu : Canohès
Code stage référence : C2ARE

Publics

- Élus
- Agents de collectivités en charge des achats et / ou d'une démarche de développement durable
- Cadres susceptibles d'impulser des démarches d'achats éco-responsables au sein de leur service
- ...

Objectifs

- Situer la place de l'achat éco-responsable au sein des collectivités
- Être en mesure d'impulser une dynamique d'achats éco-responsables au sein de la collectivité
- Mettre en place des procédures d'achats éco-responsables conformes au droit actuel

Contenu et indications de programme

- Le Code des marchés publics et la prise en compte du développement durable (insertion de clauses sociales et environnementales au sein des marchés publics) dans la définition des besoins, la rédaction du cahier des charges, l'exécution des marchés, les critères de sélection des offres

- Le cycle de la vie d'un produit ; l'identification des éco-produits, les différents labels
- Applications et difficultés : respect de la non-discrimination, maîtrise des coûts, contrôle de l'application du volet social
- Leviers et facteurs de réussite, retours d'expériences réussies
- Temps d'échanges et de mutualisation d'expériences avec les participants

Intervenants pressentis

- Michaël BERTHEZENE - Chargé de dossiers, Conseil Général du Gard
- Témoignages : Fabienne LAFFITTE, Chargée de mission Insertion, Clauses Sociales, Conseil Général des Pyrénées-Orientales ; Commune de Canohès

Conseiller Formation référent

- Valérie BORRELL
 Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
 Tel : 04 67 61 77 69

Conducteur de chaufferies automatiques bois

REPÈRES

Durée : 2 jours
Date : 17 et 18 / 10 / 2013
Lieu : Port-Vendres (Paulilles)
Code stage référence :
pas de stage de référence dans le catalogue

Contenu et indications de programme

- L'approvisionnement :
 - les typologies de combustibles bois énergie
 - les filières d'approvisionnement en bois énergie
 - les méthodes de mesure de la qualité des combustibles (exercices pratiques)
 - la réception des livraisons
- Les différentes technologies des chaudières automatiques à bois : adéquation entre le choix technique et la ressource disponible
- Le stockage, les silos
- Retours d'expériences et échanges de bonnes pratiques
- Analyse de dysfonctionnements et solutions - Échanges avec des praticiens
- Visites de chaufferies et échanges autour de cas pratiques

DOMAINE 1 :
DÉMARCHE DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

Publics

- Elus
- Conducteur de chaufferies automatiques bois en fonctionnement ou en projet,
- Agents de collectivités en charge d'un projet de chaufferie bois
- ...

Objectifs

- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables
- Identifier les différents combustibles introduits dans les chaufferies, leurs sources d'approvisionnement et en maîtriser la qualité
- Identifier les différentes technologies des chaudières automatiques à bois et des silos
- Détecter les dysfonctionnements et y remédier

Intervenants pressentis

- Bois Énergie 66
- Témoignage par des utilisateurs de chaufferies automatiques bois énergie (conducteurs ou responsables de collectivités)

Conseiller Formation référent

- Anne Catherine LAFON
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 25

DOMAINE 3 :
ENERGIE

MODALITÉS
PRATIQUES

Les bases d'une gestion économe de l'énergie en petites collectivités

Durée : 2 jours

Date : 14 et 15 / 11 / 2013

Lieu : Bages

Code stage référence : Q5EPC

3 jours permettant d'aborder en plus le volet "investissements" (stage proposé à Narbonne du 19 au 21 juin 2013)

Publics

- Élus
- Responsables et agents techniques assurant la maintenance des bâtiments ou la gestion des consommations des collectivités territoriales
- ...

Objectifs

- Répondre aux préoccupations suivantes : Comprendre quels sont les enjeux énergétiques. Donner aux collectivités les clés pour agir et maîtriser leurs consommations et leurs dépenses énergétiques.
 - Acquérir une vision globale des enjeux de l'énergie au niveau global et dans sa collectivité
 - Maîtriser les notions de base en énergie et identifier les outils permettant le suivi et le contrôle des consommations dans l'optique d'une maîtrise des consommations
 - Développer des actions d'accompagnement auprès des agents et des utilisateurs
 - Identifier des solutions de 1er niveau, notamment comportementales, et les mettre en place

Contenu et indications de programme

- Contexte et réglementation :
 - Présentation générale des énergies
 - Énergies et environnement
 - Notions autour du cadre réglementaire : DPE, RT 2012, BBC, ...
 - Identification des postes de dépenses énergétiques
 - Analyse des consommations d'énergie
 - Exemples et applications sur des cas concrets fournis par les stagiaires
- Mise en place d'une gestion des énergies : outils
- Éléments d'optimisation des contrats de fourniture d'énergie
- Actions de sensibilisation, d'information et de formation
- Exemples d'actions à mener sur l'éclairage public, les bâtiments, ...

Intervenants pressentis

- Jérémie THIERRY, Conseiller à l'Espace Info Energie – Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- Témoignages : Camille BINDA, Pays Pyrénées-Méditerranée ; Commune de Bages

Conseiller Formation référent

- Anne Catherine LAFON
Délégation régionale CNFPT Languedoc-Roussillon
Tel : 04 67 61 77 25

Modalités pratiques

REPÈRES

DOMAINE 1 :
DÉMARCHES DE DD

DOMAINE 2 :
EXEMPLARITÉ

DOMAINE 3 :
ENERGIE

Les modalités d'inscription à un stage ...

- Remplir un bulletin d'inscription (joint ci-après)
- Veiller à ce qu'il soit dûment complété et visé par le Maire ou le Président de la collectivité employeur (tout bulletin incomplet sera retourné).
- Le type de formation tout au long de la vie auquel se rattache l'inscription doit être renseigné (professionnalisation 1er emploi, tout au long de la vie, accès à un poste à responsabilité ou perfectionnement).
De même, si l'action est suivie au titre du DIF, le préciser au moyen de la convention ad hoc prévue sur le bulletin.
- L'envoyer à l'Antenne Départementale du CNFPT.
- Le bulletin d'inscription, dûment rempli, devra être envoyé à l'Antenne Départementale du CNFPT **un mois avant la date de formation**.

Avertissement : Tout empêchement de participation à une action doit être signalé dans les délais les plus brefs (fax, courrier, messagerie électronique, téléphone)

Calendrier : le CNFPT se réserve le droit de modifier les dates en fonction de la disponibilité des intervenants.

MODALITÉS
PRATIQUES

Nom : Prénom :

OBJECTIFS DE LA DEMANDE DE FORMATION - ne pas remplir s'il s'agit d'une formation d'intégration.

Fonctions exercées et description succincte de vos activités :

.....
.....

Quelles sont les raisons qui motivent votre candidature ?

.....
.....

Avis du chef de service

.....
.....

Avis du responsable formation

.....
.....

Pour les inscriptions prises à titre payant (formation payante par nature ou inscription effectuée pour une personne ne relevant pas de la FPT), le présent bulletin vaut bon de commande.

Le règlement se fera uniquement par mandat administratif sur la base des tarifs actuellement en vigueur.

Soit : € x jour(s) = € net.

Le désistement d'un stagiaire dans un délai inférieur à 15 jours francs avant la date de début de la session entraîne le paiement intégral des frais de formation.

PARTIE VALANT CONVENTION DIF

La demande d'inscription est faite dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) : oui non

Si oui, merci de compléter les rubriques suivantes pour que ce bulletin ait valeur de convention entre l'agent territorial et son employeur.

Caractéristiques du DIF utilisé pour cette action :

Nombre d'heures capitalisées par l'agent avant l'action :	heures
Nombre d'heures « DIF » mobilisées pour l'action :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures demandées par anticipation du droit :	heures
Le cas échéant, nombre d'heures devant être réalisées et indemnisées hors temps de travail	heures

La demande actuelle d'utilisation du DIF : est la première, fait suite à un premier refus.

PAR LA PRÉSENTE, L'AGENT ET L'AUTORITÉ TERRITORIALE CONFIRMENT LEUR ACCORD SUR LE CHOIX ET LES MODALITÉS DE L'ACTION DE FORMATION.

Le/la stagiaire Date et signature	Le/la responsable hiérarchique (Facultatif)	L'autorité territoriale Date, cachet et signature
	Nom : Qualité : Signature	

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique qui a été régulièrement déclaré conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978. Elles sont utilisées exclusivement par le CNFPT pour assurer le suivi de votre demande d'inscription à un stage, et vous informer le cas échéant sur des actions de formation susceptibles de vous intéresser. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données qui vous concernent, en adressant votre demande à votre délégation régionale.

Contacts

Mission Développement Durable
Conseil Général
des Pyrénées-Orientales
developpement.durable@cg66.fr
Tél. : 04 68 85 82 08

Antenne Départementale du CNFPT
des Pyrénées-Orientales
Tél. : 04 68 35 50 94

Délégation Régionale du CNFPT
Languedoc Roussillon
Tél. : 04 67 61 77 77

